

COMMUNE DE BELMONT-LUTHEZIEU
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

Présents : Mrs et Mmes GODET P., MARTINE J.F., BLANC E., VIOLLET N., PITTNER L., BOUVARD C., COUTURIER E., PRAS F., MACRE S., PORTERET D., RENARD C., FOURNIER Z., VENIN M.

Absent excusé : Mr HINDERSCHIETT Francis

Absent : Mr REYNAUD Henri

Secrétaire de séance : Mme BOUVARD Catherine

Le compte rendu de la séance du 4 Avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2013 :

Les comptes de gestion établis par Madame le Percepteur, pour l'exercice 2013, étant conformes à la comptabilité communale et n'appelant pas de remarque particulière, sont approuvés et votés à l'unanimité.

APPROBATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 :

Les différents comptes administratifs de l'exercice 2013 sont approuvés et votés à l'unanimité, Ils font apparaître, en euros, les résultats suivants :

Budgets	Résultats 2013	Antérieur reporté	Résultat de clôture
Principal			
Fonctionnement	187 079,53	165 700,35	352 779,88
Investissement	137 604,47	59 252,74	78 351,73
	324 684,00	106 447,61	431 131,61
Forêt			
Fonctionnement	- 45 241,60	81 297,45	36 055,85
Investissement	- 21 877,80	- 5 782,35	- 27 660,15
	- 67 119,40	75 515,10	8 395,70
Assainissement			
Exploitation	18 403,44	3 982,04	22 385,48
Investissement	3 767,01	- 7 723,66	- 3 956,65
	22 170,45	- 3 741,62	18 428,83
Lotissement			
Fonctionnement	30 075,33	2 433,01	32 508,34
Investissement	10 607,29	- 13 779,95	- 3 172,66
	40 682,62	- 11 346,94	29 335,68
C.C.A.S.			
Fonctionnement	2 102,74	11 307,69	13 410,43
Investissement	220,00	- 320,00	- 100,00
	2 322,74	10 987,69	13 310,43

Résultats de clôture excédentaires pour tous budgets confondus :

+ 500 602,25 €

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT :

Le Conseil Municipal approuve les affectations des résultats de fonctionnement de l'exercice 2013 des différents budgets qui s'inscrivent en report sur les budgets primitifs 2014 ainsi qu'il suit :

- Budget principal : 352 779,88 € en fonctionnement
- Budget forêt : 8 395,70 € en fonctionnement et 27 660,15 € en investissement
- Budget assainissement : 13 028,83 € en fonctionnement et 9 356,65 € en investissement
- Budget lotissement : 32 508,34 € en fonctionnement
- Budget C.C.A.S. : 13 410,43 € en fonctionnement

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014 :

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes directes locales qui seront reconduits pour 2014, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12,58%
- Foncier bâti : 9,29 %
- Foncier non bâti : 32,84 %
- Cotisation foncière des entreprises : 14,22%

APPROBATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014 :

Les budgets primitifs de l'exercice 2014 sont approuvés et votés à l'unanimité, en dépenses et en recettes pour les crédits suivants :

Budgets	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Général	768 926,88 €	768 926,88 €	379 394,75 €	379 394,75 €
Forêt	36 895,70 €	36 895,70 €	50 050,15 €	50 050,15 €
Assainissement	95 624,05 €	95 624,05 €	70 693,15 €	70 693,15 €
Lotissement	64 778,66 €	93 508,34 €	3 172,66 €	3 172,66 €
Photovoltaïque	5 000,00 €	5 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
C.C.A.S.	23 950,43 €	23 950,43 €	300,00 €	300,00 €

PROPOSITION DE COMMISSAIRES POUR SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS :

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que, dans chaque commune, il soit institué une commission communale des impôts directs pour la durée du mandat municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal dresse, conformément à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, une liste de 24 personnes (12 titulaires et 12 suppléants) à proposer, sachant que le service des impôts retiendra seulement 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) dont 2 personnes extérieures à la commune.

INDEMNITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE BUDGETAIRE AU RECEVEUR MUNICIPAL :

Madame le Maire expose qu'il convient de délibérer pour le versement de l'indemnité de conseil et d'assistance budgétaire en faveur de Madame le Receveur Municipal. Après délibération, le Conseil décide, à l'unanimité, d'octroyer à Madame DAUGAN l'indemnité de conseil et d'assistance budgétaire pour la durée du mandat municipal. Pour information, une somme de 475,00 € a été versée à cette dernière pour l'année 2013.

FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT 2014 :

Madame le Maire présente à l'assemblée un courrier émanant de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ain qui sollicite, pour l'année 2014, le renouvellement de l'adhésion de la commune au Fonds Solidarité Logement. Il rappelle que ce fonds favorise l'accès au logement des personnes défavorisées en allouant des aides à l'accès ou au maintien dans un logement et en finançant des mesures d'accompagnement social liées au logement.

Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur le renouvellement de cette adhésion, Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au renouvellement de l'adhésion de la commune au Fonds Solidarité Logement pour l'année 2014, sachant que la contribution communale s'élève à 0,30 € par habitant,

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA SPA POUR L'ANNEE 2014 :

Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur le renouvellement de la convention avec la SPA pour l'année 2014. Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable au renouvellement de la convention pour la capture et l'enlèvement des animaux errants.

PROGRAMME DES TRAVAUX POUR L'EXTENSION ET LA MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A SAMONOD :

Le Conseil Municipal prend connaissance du programme de travaux pour la modernisation de l'éclairage public au hameau de Samonod, ainsi que du plan de financement correspondant, établis par le Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain. Ce programme de travaux comprend l'échange des 5 points lumineux par des ampoules plus performantes et moins consommatrices d'énergie ainsi que le remplacement du poste de commande correspondant pour un coût à la charge de la commune de 4 600 €. Après délibération, le Conseil Municipal décide de rencontrer les habitants de Samonod Samedi 10 Mai à 14 h 00 afin de recueillir leur avis sur l'éclairage. Une information sur ce point sera déposée dans les boîtes aux lettres.

QUESTIONS DIVERSES :

Cérémonie du 8 Mai au Monument Intercommunal de la Lèbe : Cette cérémonie aura lieu à 18 h 30. La commune prendra en charge, comme les années précédentes, le vin d'honneur ; les employés communaux assureront l'entretien et la tonte des abords. D'autre part, la stèle ayant besoin d'un rafraîchissement, il est décidé de demander à la Marbrerie SEGUIER d'effectuer ces travaux qui seront pris en charge par le Comité Intercommunal du Monument.

Elections Européennes du 25 Mai 2014 : Il est procédé à l'élaboration d'un planning des permanences au bureau de vote pour le scrutin du 25 Mai 2014 de 8 h 00 à 18 h 00.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Mercredi 28 Mai 2014

